

**PLAN DE ZONAGE**

ECHELLE 1/2000

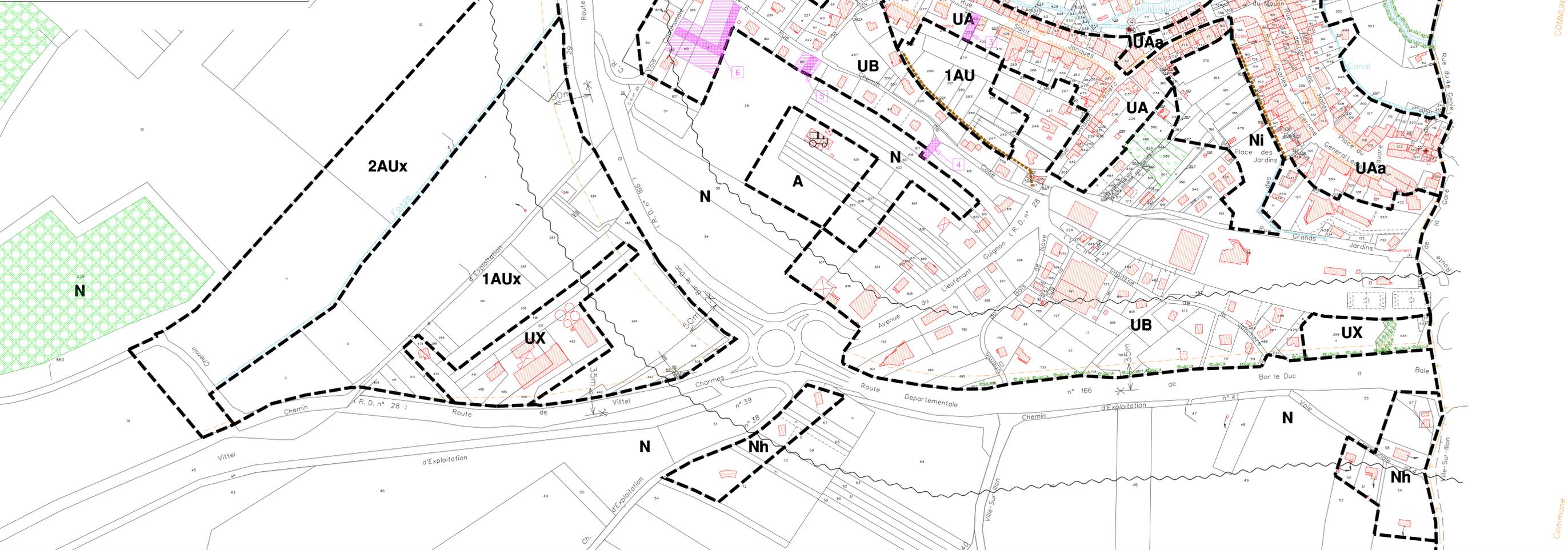
-  Limite de zone et nature
-  Emplacement reserve
-  Zone cultivée à protéger
-  Espace boisé closé
-  Elément paysager à protéger
-  Haie ou espace boisé à protéger
-  Règle architecturale particulière
-  Zone de bruit de voie routière
-  Sentier piétonnier
-  Exploitation agricole

Consultation des Services  
 Enquête Publique

PRÉSENTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2006	ADOPTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2007	APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Dessiné par : LBR n° 06/01/07 Modifié par : LBR n° 13/05/07, 27/04/07, 06/09/07 Remplace le plan N° : N° 06 / 249 / AD / 003		
Ce document est la propriété de la SARL HERREY & JULIEN et ne peut être reproduit sans son autorisation. Le fond de plan cadastrale a été réalisé par la SARL HERREY & JULIEN.		

**Liste des Emplacements Réservés**

N° emplacement	Désignation de l'emplacement	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un accès vers la future zone 2AU située, derrière le collège, en retrait par rapport à la voie.	485 m <sup>2</sup> env.	Commune
2	Elargissement de l'accès à la zone 1AU à Naglaucourt lieu dit « Devant l'Hermitage ».	170 m <sup>2</sup> env.	Commune
3	Création d'un accès depuis la rue St Jacques sur la zone 1AU "Le Sauxy".	420 m <sup>2</sup> environ	Commune
4	Création d'un accès depuis le chemin de Cobe sur un secteur qui pourrait dans les années à venir être destiné à de l'habitat.	310 m <sup>2</sup> env.	Commune
5 "glissant"	Création d'un accès depuis le chemin de Cobe sur un secteur qui pourrait dans les années à venir être destiné à de l'habitat.	700 m <sup>2</sup> env pour 265 m <sup>2</sup> nécessaire	Commune
6 "glissant"	Création d'un accès depuis la voie communale n°7 sur un secteur qui pourrait dans les années à venir être destiné à de l'habitat.	5300 m <sup>2</sup> env pour 1300 m <sup>2</sup> nécessaire	Commune



Commune